

BULLETIN

DE L'UNION REPUBLICAINE DE LANGUE FRANCAISE.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

12 NUMEROS

BUREAUX: 135, WOOSTER STREET, NEW-YORK.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

12 N. NUMEROS

UNION REPUBLICAINE.

Sections de New-York.

Assemblée générale du 9 janvier 1870.

Vu l'urgence de se préparer pour la célébration du 24 février, l'assemblée des sections de New-York remet à la prochaine séance la proposition d'amender le règlement.

L'assemblée nomme pour commissaires du banquet les Cit: Baron, Constant, Debachy, Flauraud et Latour, chez lesquels on pourra se procurer des cartes.

L'Union Républicaine fait appel à tous les citoyens français pour célébrer l'anniversaire du 24 février 1848, jour où la république sociale et la droit au travail ont été proclamés dans le monde.

Nous engageons les secrétaires des diverses sections de l'Union Républicaine à nous envoyer un compte rendu des toasts portés dans leurs banquets respectifs, afin de pouvoir les publier dans notre Bulletin.

Pour les abonnements et toutes les communications qui concernent le Bulletin de l'Union Républicaine de langue française, s'adresser: à New-York au bureau du Bulletin.— C. Pelletier 135 Wooster Str. à St. Louis Mo.— G. Bauer, 610 Spruce street;

Pour tout ce qui regarde la société, s'adresser aux secrétaires correspondants: A New-York—D. Debachy, 33 Wooster street. A St. Louis—J. Loiseau, Tobacco Ware house, Market street.

P. S. Les autres sections de l'Union républicaine sont priées de nommer des agents pour le Bulletin et de nous en donner avis.

Le comité du Bulletin se réunit les deux premiers vendredis de chaque mois au No. 135 Wooster street, New-York.

1ERE SECTION.

A sa réunion du 15 décembre la première section a nommé pour le premier semestre de 1870 les citoyens:

- Girard, Président;
- Onsier et Dufour, Vice-Présidents;
- Constant, Secrétaire;
- Gautier, Commissaire.

2ME SECTION.

La deuxième section de New-York a nommé pour le premier semestre de 1870, les Cit:

- Ricateau, président;
- Léger et Cormier, Vice-Présidents;
- Charnier fils, secrétaire,
- Normant, commissaire.

SECTIONS NOUVELLES.

Les résidents de langue française de Paterson (New-Jersey), se sont réunis le 3 janvier 1870.

Sur la proposition du citoyen Baron, de New-York, membre de l'Union républicaine de langue française, il a été décidé, à la majorité des citoyens présents, qu'une section sera formée dans cette ville. On passe à l'élection d'un Bureau provisoire.

Sont nommés:

- Mercier, Président;
- Dufour, premier Vice-Président;
- Baward, deuxième Vice-Président;
- Paille, Secrétaire,
- Moreau, Commissaire;

Il est ensuite convenu qu'une seconde réunion aura lieu lundi, 17 courant, et qu'on y procédera à la formation définitive de la section, ainsi qu'à l'élection d'un Bureau permanent.

Le secrétaire provisoire, O. PAILLE.

Les communications du secrétaire correspondant annoncent la formation de deux nouvelles sections; l'une à Boston, l'autre à Chicago.

La section de Boston a nommé les Cit: L. Artault, Président;

- S. Hépinasse, Secrétaire correspondant;
 - J. Chavanne, Secrétaire;
 - P. Soubit, commissaire;
- La section de Chicago a nommé les Cit:
- Moreau, Président;
 - D. Godard et Bernard, Vice-Présidents;
 - H. Lebrun, Secrétaire;
 - P. Gagniard, Secrétaire correspondant;
 - Robert, Commissaire.

EDUCATION.

Citoyens.

Ayant de nous lancer à fond de train dans la comparaison des divers systèmes d'éducation, permettez que j'appelle votre attention sur un fait que l'on néglige trop généralement, et qui doit cependant être traité et défini avant tout.

Avant de savoir quelle éducation nous donnerons à l'enfant et comment nous la donnerons, cherchons donc à connaître l'enfant lui-même, l'étendue de ses facultés, sa nature, ses instincts primitifs, car l'éducation n'est que l'art de développer les bons et d'anéantir les mauvais.

Une certaine philosophie prétend que l'homme naît bon. C'est une erreur manifeste pour quiconque a observé les enfants, et cette erreur est dangereuse comme toutes les flatteries.

La vérité est que l'enfant a des aspirations au bien, mais aussi des penchants au mal.

Or, il est plus difficile de s'élever que de tomber du côté où l'on penche. C'est pourquoi l'éducation est une œuvre laborieuse.

L'enfant, étant doué de conscience, d'intelligence et de cœur, a le germe de toutes les vertus et la disposition à les sentir, à les comprendre et à les aimer. Lors donc que l'on veut obtenir une vertu d'un enfant, il faut s'adresser à sa conscience, à son intelligence et à son cœur; il faut lui faire remarquer que sa conscience exige cette vertu, que sa raison l'approuve et que son cœur l'aime.

Mais, comme tout être organisé, l'enfant a horreur de la douleur, de la gêne, de la contrainte. L'obéissance (qui doit être la première de ses vertus) l'attention, l'amour de l'étude lui sont répulsifs.

Sa conscience rudimentaire ne pèse pas l'importance du travail; il n'en voit que le prix qui est actuel et les fruits dont la moisson est si lointaine ne le tentent pas.

L'enfant est toujours plus avancé qu'on ne le croit sur certains points. Ses facultés mentales, ses organes, ses sens sont formés dès sa naissance. Il leur manque le développement et l'expérience.

Donc on peut avec de l'habileté et de la persévérance enlever aux études leur côté répulsif, les rendre presque attrayantes et tirer bon parti des facultés naissantes, les développer en un mot. Telle est la tâche des parents dans la basse enfance et ensuite des maîtres.

Le succès ne dépend que d'une seule chose, c'est de la méthode. La meilleure des leçons donnée sans méthode est stérile. Ce n'est pas la science qui manque à beaucoup de maîtres, c'est une bonne méthode d'enseignement.

L'infériorité évidente des études en Amérique, comparées aux études faites en Europe, a deux causes premières: 1° le faux esprit d'indépendance dont sont imbus les enfants qui, dans la famille, n'apprennent pas à obéir; 2° le manque de méthode dans l'éducation. On ébauche tout sans rien classer; on ne sait pas être simple, et l'on croit avoir tout obtenu quand on est arrivé à une espèce de solution pratique, en négligeant la théorie.

Qu'on le veuille ou non, il faudra toujours en revenir, comme base d'un système d'enseignement, aux admirables conditions développées par Descartes dans son "Discours sur la Méthode," et dont voici le résumé aussi abrégé que possible:

1° Ne s'occuper que de ce qu'on a écrit conçoit par-

faitement et de ce que la raison ne repugne pas à accepter;

2° Diviser les difficultés en fragments aussi minimes que possible;

3° Marcher toujours du simple au composé;

4° Faire fréquemment des résumés et des récapitulations des connaissances acquises.

Plus encore que les élèves, les maîtres doivent se pénétrer de ces principes.

Pour en revenir à l'enfant, j'ai dit qu'il ne lui manquait que l'expérience. En effet, dès qu'il s'est familiarisé avec les objets qui l'environnent, l'intelligence brille dans ses yeux, la sympathie dans son sourire, son caractère se révèle dans tous ses mouvements. Sans doute, il ne faut pas trop hâter le développement de ses facultés; et, pour me servir d'une expression vulgaire, l'élever en serre chaude, mais il ne faut pas non plus le traiter comme si ces facultés n'existaient pas; on s'exposerait à les blesser ou à les déformer.

Remarque que, chez l'enfant, le cœur se développe avant l'intelligence, parce que celle-ci est beaucoup plus compliquée. Notre sympathie éveille sa sympathie, notre colère excite sa colère. Quand vous voulez lui faire entendre raison, commencez toujours par lui parler avec bienveillance, mais sachez être ferme et sans pitié devant l'inattention ou l'obstination avérées.

Ne reprenez jamais un enfant lorsqu'il est en colère ou lorsque vous y êtes vous-même; car, au moment où il n'a pas sa raison, comment vous comprendrait-il, et si vous n'avez pas la vôtre, comment le persuaderez-vous?

L'enfant est imitateur; C'est donc un devoir de pratiquer devant lui toutes les vertus qu'on veut lui inspirer et de les pratiquer sincèrement. La première de toutes est l'amour de la vérité, la droiture, l'horreur du mensonge et de la duplicité.

De là dépend toute l'éducation, toute la vie!

Je devais vous soumettre ces considérations préliminaires avant d'aborder les grands problèmes qui se rattachent à la réforme de l'éducation, car il faut avant tout connaître le terrain sur lequel on opère et tous les vices que l'on reproche justement à l'organisation sociale actuelle ne seront jamais réformés, même après des séries de révolutions triomphantes, si on néglige, comme on l'a fait jusqu'ici, d'étudier l'enfant, ses facultés, ses dispositions natives et ses forces.

Malheureusement, cette étude est peut-être la seule pour laquelle tous les parents soient incompétents, et je ne crains pas d'avancer que l'enfant, pendant la période d'instruction, n'a pas de plus grand ennemi que son père et sa mère. La fable de l'aigle et du hibou sera éternellement vraie.

Il faut donc, pour juger les enfants, de la bienveillance, un grand fonds de équité, l'amour des hommes et beaucoup d'expérience pratique.

Je continuerai à développer la question, si elle vous intéresse, et je prendrai pour texte de ma prochaine causerie la nécessité de restreindre le rôle des livres et d'augmenter le rôle des maîtres. Moins fatiguer la mémoire, plus développer l'intelligence.

Ce qui importe n'est pas tant ce que l'enfant aura "appris" que ce qu'il aura "compris."

En terminant pour aujourd'hui, Citoyens, permettez-moi de le répéter: dans l'intérêt de la vérité, de la justice éternelle, dans l'intérêt de la liberté, la première de toutes les nécessités, c'est d'apprendre.

Le rédempteur des mondes, aujourd'hui, se nomme: Education!

COOPERATION.

Sur la question de la coopération, un citoyen s'exprime ainsi:

Citoyens,

Ayant d'entrer en matière, j'éprouve le besoin d'un mot d'explication: Je me propose d'indiquer les dangers des associations coopératives, mais je suis loin

plusieurs années, de répondre à ces quelques questions :

Est-il vrai que chaque fois que notre population s'est adonnée dans les principes vrais de la démocratie, comme les comprennent nos savants socialistes, nous avons vu les organes les plus importants de l'Amérique, discuter, combattre ou approuver nos propositions et nos actes, et par cela n'avons-nous pas aidé à la propagande ?

Croyez-vous que les sociétés républicaines, allemandes et françaises, qui ont existé ici, n'ont pas apporté aussi leur aide à la formation du parti du travail dans ce pays ?

Croyez-vous que l'étude des questions qui touchent au travail, à l'échange, à la production, à la consommation, à l'amélioration du sort du travailleur, à son bien-être moral et physique, à son instruction, à sa participation à tous les droits sans distinction de race, etc. ; croyez-vous, dis-je, que cette étude soit mieux faite, par la discussion publique, par le choc des idées, que par l'isolement ? La promulgation de ces idées a-t-elle plus de force, faite par un groupe, une société ? Enfin se fait-elle mieux ?

Posez ces questions aux paresseux qui ne font pas leur devoir, vous les verrez rougir de leur indifférence et accourir grossir nos rangs.

Correspondance.

Saint-Louis, le 29 novembre.

Le parti républicain de langue française, à Saint-Louis, est un peu que jamais. Le *Poste français de la Grande Armée* et le *Club français* se sont entendus avec nous pour célébrer le 24 février. Nous nous préparons déjà. Nous pensons que le banquet et le bal réuniront plus de 800 personnes. Nous allons nous préparer pour ce chiffre.

À la prochaine séance, nous allons nous occuper du Bulletin. Nous le considérons comme l'organe de l'Union Républicaine aux Etats-Unis. Nous allons contribuer, par notre argent et par nos articles, à sa prospérité.

B. MERCADIER,
sec. corr. de l'U. R.

Newark, New-Jersey.

Dans sa séance du 7 octobre, la section de Newark a fixé le premier et troisième joudis de chaque mois, pour ses réunions régulières.

La souscription à notre organe s'est élevée à 17 dollars.

Comme tant vous sera remis par notre trésorier, et nous comptons pouvoir l'augmenter par de nouvelles souscriptions, à la prochaine séance.

J. L. LABIAUX.

St. Louis, le 8 décembre 1869.

Citoyen Pelletier, 135 Wooster Street,
New-York.

J'ai l'honneur conformément à l'invitation du Bulletin de vous envoyer un extrait du procès-verbal de la séance du 5 décembre dernier, de l'Union Républicaine, Section de St. Louis.

Ont été nommés pour 6 mois :

- Le citoyen C. Tupier, Président
- G. Guyot, 1er vice-Président
- P. Reynard, 2me vice-Président
- T. Loiseau, secrétaire-correspondant
- E. Nisqué, Secrétaire
- A. Combe, Commissaire.

Toutes les communications ou correspondances devront être adressées au citoyen, J. Loiseau, Tobacco Warehouse Market Street, St. Louis Mo.

La section de St. Louis est en pleine voie de prospérité ; elle compte actuellement un grand nombre de membres. L'Union entretient une correspondance avec tout l'Ouest, et par ses soins une section est en voie d'organisation à Chicago et à San Francisco.

Le citoyen G. Bauer, 610, Spruce Street, a été nommé agent pour le Bulletin ; c'est lui que la société a chargé de recevoir les abonnements à St. Louis et qui vous les enverra ; vous pouvez vous-même entrer en communication avec lui.

Agriez, Citoyen, mes fraternelles salutations
Le secrétaire

EUGENE CLAPHIER.

POLEMIQUE SOCIALE.

Nous croyons être agréables aux lecteurs du *Bulletin* en insérant ici un fragment d'une très intéressante polémique soulevée dans le journal *La Solidarité* entre MM. Laroque et Noury à propos du capital et de sa fonction.

C'est M. Noury qui a la parole :
" Si la rente est légitime, dit M. Laroque, c'est que le capital est une force active, une force vive."
" Si le capital est une force vive, son action n'est pas limitée par son origine ; il ne périt pas pour se renouveler par son effet ; il est capable de persister en se transformant. D'où il suit que toute force utile disponible est un capital. *C'est là la seule définition vraie du capital, puisque c'est la seule qui rende raison de l'intérêt ou de la rente.*"

Je vais essayer la théorie de M. Laroque à sa propre pierre de touche :

M. J. B. Say dit, dans le dictionnaire de la *Conversation* : CAPITAL, somme de valeurs employées à faire des avances à la production. *Ces valeurs qui sont originellement le fruit de l'industrie aidée de ses instruments, ne se perpétuent et ne forment un fonds productif permanent qu'autant qu'elles sont consommées reproductivement.*

D'accord sur l'origine du capital avec cet économiste, M. Laroque disait aussi, dans sa lettre :

" Le capital appartient à celui qui l'a créé."
Du moment que le capital est originellement le fruit de l'industrie ou qu'il appartient à celui qui l'a créé (ce qui revient au même) c'est qu'il est du travail, uniquement du travail !

Dans le capital c'est le travail de la veille et le travail c'est le capital du jour.

Puisque M. Laroque reconnaît que le travail et le capital ont les mêmes titres de respect aux yeux de la loi et qu'il ne peut être établi de différence entre eux, c'est qu'ils ont la même valeur. Du moment qu'il y a égalité entre eux, il ne peut y avoir intérêt, mais simplement RECIPROCITE.

Et qu'est-ce que la réciprocité sinon le *crédit gratuit* ?

Mais poursuivons :
" Les forces (de la nature) appartiennent à tous et ne peuvent être cédées que moyennant équivalents sociaux. Ces équivalents sont le droit au travail, aux instruments de travail, à l'apprentissage, à l'instruction, au crédit, etc."

M. Laroque affirme donc qu'originellement tout APPARTIEN à tous et que le patrimoine commun, la nature, dont chacun a droit à une part, est le fondement de l'égalité économique.

Or, comme la société s'est appropriée tous les biens terrestres, elle ne fait donc qu'un simple acte de restitution en procurant à l'individu qui naît dans son sein des moyens d'existence ; moyen qu'il est en droit d'exiger d'elle comme un dû, puisqu'ils ne sont que la compensation de la part d'héritage qu'elle lui a ravie.

C'est donc gratuitement que l'apprentissage, l'instruction et le crédit doivent lui être offerts.

Le législateur qui demande l'instruction gratuite devrait pour être logique demander aussi, l'apprentissage et le crédit gratuits.

Comment, en effet, qualifieriez-vous un homme qui, s'étant emparé de la fortune d'un autre, lui tiendrait à peu près ce discours : " Tu mourrais de faim si je t'abandonnais à toi-même ; tu me fais pitié, viens je t'apprendrai à travailler, je t'instruirai et te prêterai mon argent ; mais à une condition : c'est que je ne te laisserai du produit de ton travail que ce qu'il te faut pour ne pas mourir de faim, c'est qu'en un mot, tu ne rendras le centuple de ce que je t'aurai prêté."

Je me résume :
Du moment que M. Laroque reconnaît que " les forces de la nature appartiennent à tous, " il reconnaît le principe de l'égalité économique et toutes les conséquences logiques qui en découlent, entre autres le *crédit gratuit* qui est la condamnation de son système.

Je pense qu'en présence d'une telle contradiction M. Laroque comprendra l'insuffisance de sa théorie pour résoudre le problème social et qu'il se ralliera au seul principe générateur de l'émancipation de nous : la science, hors de là, point de solution possible !

A. N.

Fantaisie sur le respect.

Aucun peuple n'a plus que le peuple français le préjugé du respect, — non pas que sa nature ou son tempérament l'y pousse, non, c'est son éducation. On a toujours eu grand soin, depuis des siècles, de l'entretenir dans ces idées de respect, de respect aveugle. Jusque là, que les rois introduisaient jadis à la cour l'irrévérence sous la forme dégradante du bouffon, pour la rendre méprisable.

Ah ! le respect ! Quel obstacle plus insurmontable à tout mouvement à toute tentative en avant, à toute initiative ! Le respect, c'est l'immobilité, c'est la mort. Le progrès, par cela seul qu'il modifie, qu'il change ce qui était, est un irrépectueux. Le chemin de fer détrônant la diligence, le télégraphe électrique jetant bas les télégraphes à signaux des écoliers irrépectueux. Quoi, hélice ! tu te permets de te substituer à la navigation à voiles de nos pères ! Tu es un irrépectueux, ma mie !

Ce sont les irrépectueux qui font les grandes choses. J'insiste. On ne fait de grandes choses qu'à la condition d'être irrépectueux. Quel irrépectueux que ce Rabelais ! Et ce Molière ! les a-t-il assez souffletés sur les deux joues, les puissants du jour, les marquis et les tartufes ! Et ce Voltaire, le génie de l'irrévérence. Et ce Camille Desmoulins, son héritier direct, qui n'appela jamais Marie-Antoinette, — encore sur le trône — que la femme de l'Exécuteur ! Et ce Beaumarchais ! et, plus près de nous, ce Paul-Louis Courier, ce Béranger ! Mirabeau encore fut un grand irrépectueux : " Va-t'en dire à ton maître..." Mot décisif, véritable point de départ de la Révolution, mais irrépectueux en diable ! L'année d'après, Mirabeau vendu était un Mirabeau très respectueux.

La Révolution fut irrépectueuse à ce point qu'on pourrait la définir : une explosion d'irrévérence. Elle devait être irrépectueuse : on ne démolit pas les bastilles avec des gants blancs. Beaucoup aujourd'hui qui ne peuvent blasphémer contre la Révolution, sachant bien qu'ils lui doivent tout ce qu'ils sont, lui reprochent cet excès d'irrévérence. C'est le *shocking* anglais. Sérieusement ils vous disent :

— La Révolution ? Oui, parbleu ! elle a fait de grandes choses, elle a émancipé les nations, elle a créé le monde moderne. J'en suis, nous en sommes tous. Mais il est un point que je ne puis admettre : c'est un détail, si vous voulez, mais il me révolte, c'est le tutoiement républicain ! Voyons, ne pouvait-on s'en dispenser ?

— Mais non, citoyen, mais non !

L'irrévérence est la base essentielle de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. De la liberté, car c'est le respect qui fait les esclaves. Le respect, c'est la tête courbée ; l'irrévérence, c'est la tête haute et qui regarde en face. Dans l'acte du respect, il y a comme une abdication de la dignité humaine. Sachons nous redresser, si nous voulons être vraiment libres. — De l'égalité, car pour créer l'égalité et la faire durable, il faut que la raillerie s'exerce sans faiblesse contre toute tentative d'élevation ou de domination. L'homme n'est que trop porté déjà à se croire supérieur à ceux qui l'entourent. Il est bon que les irrépectueux soient là pour rappeler l'orgueilleux à l'humilité, à l'égalité. — De la fraternité : quelle contrainte en effet, quelle gêne dans les relations, quand le respect y est en tiers ! Où le respect domine, où le respect est de mode, peut-il y avoir fusion complète et sincère des cœurs ?

Soyons irrépectueux, mes frères, et que cette maxime soit toujours présente à notre esprit : l'union n'est que respect qu'à la loi, — à la loi librement consentie !

Réunions.

L'Union Centrale de New-York se réunit le deuxième dimanche de chaque mois au Steuben House, 295 Bowery à neuf heures du matin.

La première section de New-York se réunit le premier et le troisième mercredi de chaque mois au n° 24, Sullivan St., à 8 heures du soir.

La deuxième section de New-York se réunit le deuxième et le quatrième mercredi de chaque mois au Steuben House, à 8 heures du soir.

Nous prions les secrétaires des sections de l'intérieur de nous transmettre la date et le lieu de leurs réunions.

BULLETIN

DE L'UNION REPUBLICAINE DE LANGUE FRANÇAISE.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

12 NUMÉROS \$1.

BUREAUX : 135, WOOSTER STREET, NEW-YORK.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

12 N. MÉROS \$1.

UNION REPUBLICAINE.

Sections de New-York.

Assemblée générale du 9 janvier 1870.

Vu l'urgence de se préparer pour la célébration du 24 février, l'assemblée des sections de New-York remet à la prochaine séance la proposition d'amender le règlement.

L'assemblée nomme pour commissaires du banquet les Cit : Baron, Constant, Debuchy, Flaurand et Latour, chez lesquels on pourra se procurer des cartes. L'Union Républicaine fait appel à tous les citoyens français pour célébrer l'anniversaire du 24 février 1848, jour où la république sociale et le droit au travail ont été proclamés dans le monde.

Nous engageons les secrétaires des diverses sections de l'Union Républicaine à nous envoyer un compte rendu des toasts portés dans leurs banquets respectifs, afin de pouvoir les publier dans notre Bulletin.

Pour les abonnements et toutes les communications qui concernent le Bulletin de l'Union Républicaine de langue française, s'adresser : à New-York au bureau du Bulletin. — C. Pelletier 135 Wooster Str. à St. Louis Mo—G. Bauer, 610 Spruce street ;

Pour tout ce qui regarde la société, s'adresser aux secrétaires correspondants : A New-York—D. Debuchy, 33 Wooster street. A St. Louis—J. Loiseau, Tobacco Ware house, Market street.

P. S. Les autres sections de l'Union républicaine sont priées de nommer des agents pour le Bulletin et de nous en donner avis.

Le comité du Bulletin se réunit les deux premiers vendredis de chaque mois au No. 135 Wooster street, New-York.

1ÈRE SECTION.

A sa réunion du 15 décembre la première section a nommé pour le premier semestre de 1870 les citoyens :

Girard, Président ;
Orsier et Dufour, Vice-Présidents ;
Constant, Secrétaire ;
Gantier, Commissaire.

2ÈME SECTION.

La deuxième section de New-York a nommé pour le premier semestre de 1870, les Cit :

Ricoteau, président ;
Léger et Cormier, Vice-Présidents ;
Charnier fils, secrétaire,
Normant, commissaire.

SECTIONS NOUVELLES.

Les résidents de langue française de Paterson (New-Jersey), se sont réunis le 3 janvier 1870.

Sur la proposition du citoyen Baron, de New-York, membre de l'Union républicaine de langue française, il a été décidé, à la majorité des citoyens présents, qu'une section sera formée dans cette ville.

On passe à l'élection d'un Bureau provisoire.

Sont nommés :

Mercier, Président ;
Dufour, premier Vice-Président ;
Baward, deuxième Vice-Président ;
Paille, Secrétaire,
Moreau, Commissaire ;

Il est ensuite convenu qu'une seconde réunion aura lieu lundi, 17 courant, et qu'on y procédera à la formation définitive de la section, ainsi qu'à l'élection d'un Bureau permanent.

Le secrétaire provisoire,

G. PAILLE.

Les communications du secrétaire correspondant annoncent la formation de deux nouvelles sections ; l'une à Boston, l'autre à Chicago.

La section de Boston a nommé les Cit :

L. Artault, Président ;

S. Hépineuse, Secrétaire correspondant ;
J. Chavanne, Secrétaire ;
P. Soubit, commissaire ;
La section de Chicago a nommé les Cit :
Moreau, Président ;
D. Godard et Bernard, Vice-Présidents ;
H. Lebrun, Secrétaire ;
P. Gagniard, Secrétaire correspondant ;
Robert, Commissaire.

EDUCATION.

Citoyens,

Avant de nous lancer à fond de train dans la comparaison des divers systèmes d'éducation, permettez que j'appelle votre attention sur un fait que l'on néglige trop généralement, et qui doit cependant être traité et défini avant tout.

Avant de savoir quelle éducation nous donnerons à l'enfant et comment nous la donnerons, cherchons donc à connaître l'enfant lui-même, l'étendue de ses facultés, sa nature, ses instincts primitifs, car l'éducation n'est que l'art de développer les bons et d'annuler les mauvais.

Une certaine philosophie prétend que l'homme naît bon. C'est une erreur manifeste pour quiconque a observé les enfants, et cette erreur est dangereuse comme toutes les flatteries.

La vérité est que l'enfant a des aspirations au bien, mais aussi des penchants au mal.

Or, il est plus difficile de s'élever que de tomber du côté où l'on penche. C'est pourquoi l'éducation est une œuvre laborieuse.

L'enfant, étant doué de conscience, d'intelligence et de cœur, a le germe de toutes les vertus et la disposition à les sentir, à les comprendre et à les aimer. Lors donc que l'on veut obtenir une vertu d'un enfant, il faut s'adresser à sa conscience, à son intelligence et à son cœur ; il faut lui faire remarquer que sa conscience exige cette vertu, que sa raison l'approuve et que son cœur l'aime.

Mais, comme tout être organisé, l'enfant a horreur de la douleur, de la gêne, de la contrainte. L'obéissance (qui doit être la première de ses vertus) l'attention, l'amour de l'étude lui sont répulsifs.

Sa conscience rudimentaire ne pèse pas l'importance du travail ; il n'en voit que le prix qui est actuel et les fruits dont la moisson est si lointaine ne le tentent pas.

L'enfant est toujours plus avancé qu'on ne le croit sur certains points. Ses facultés mentales, ses organes, ses sens sont formés dès sa naissance. Il leur manque le développement et l'expérience.

Donc on peut avec de l'habileté et de la persévérance enlever aux études leur côté répulsif, les rendre presque attrayantes et tirer bon parti des facultés naissantes, les développer en un mot. Telle est la tâche des parents dans la basse enfance et ensuite des maîtres.

Le succès ne dépend que d'une seule chose, c'est de la méthode. La meilleure des leçons donnée sans méthode est stérile. Ce n'est pas la science qui manque à beaucoup de maîtres, c'est une bonne méthode d'enseignement.

L'infériorité évidente des études en Amérique, comparées aux études faites en Europe, a deux causes premières : 1° le faux esprit d'indépendance dont sont imbus les enfants qui, dans la famille, n'apprennent pas à obéir ; 2° le manque de méthode dans l'éducation. On ébauche tout sans rien classer ; on ne sait pas être simple, et l'on croit avoir tout obtenu quand on est arrivé à une espèce de solution pratique, en négligeant la théorie.

Qu'on le veuille ou non, il faudra toujours en revenir, comme base d'un système d'enseignement, aux admirables conditions développées par Descartes dans son "Discours sur la Méthode" et dont voici le résumé aussi abrégé que possible :

1° Ne s'occuper que de ce qu'on a vu et conçoit par

faitement et de ce que la raison ne répugne pas à accepter ;

2° Diviser les difficultés en fragments aussi minimes que possible ;

3° Marcher toujours du simple au composé ;

4° Faire fréquemment des résumés et des récapitulations des connaissances acquises.

Plus encore que les élèves, les maîtres doivent se pénétrer de ces principes.

Pour en revenir à l'enfant, j'ai dit qu'il ne lui manquait que l'expérience. En effet, dès qu'il s'est familiarisé avec les objets qui l'environnent, l'intelligence brille dans ses yeux, la sympathie dans son sourire, son caractère se révèle dans tous ses mouvements. Sans doute, il ne faut pas trop hâter le développement de ses facultés ; et, pour ne servir d'une expression vulgaire, l'élever en serre chaude, mais il ne faut pas non plus le traiter comme si ces facultés n'existaient pas ; on s'exposerait à les blesser ou à les déformer.

Remarquez que, chez l'enfant, le cœur se développe avant l'intelligence, parce que celle-ci est beaucoup plus compliquée. Notre sympathie éveille sa sympathie, notre colère excite sa colère. Quand vous voulez lui faire entendre raison, commencez toujours par lui parler avec bienveillance, mais sachez être ferme et sans pitié devant l'inattention ou l'obstination avérées.

Ne reprenez jamais un enfant lorsqu'il est en colère ou lorsque vous y êtes vous-même ; car, au moment où il n'a pas sa raison, comment vous comprendrait-il, et si vous n'avez pas la vôtre, comment le persuaderez-vous ?

L'enfant est imitateur : C'est donc un devoir de pratiquer devant lui toutes les vertus qu'on veut lui inspirer et de les pratiquer sincèrement. La première de toutes est l'amour de la vérité, la droiture, l'honneur du mensonge et de la duplicité.

De là dépend toute l'éducation, toute la vie !

Je devais vous soumettre ces considérations préliminaires avant d'aborder les grands problèmes qui se rattachent à la réforme de l'éducation, car il faut avant tout connaître le terrain sur lequel on opère et tous les vices que l'on reproche justement à l'organisation sociale actuelle ne seront jamais réformés, même après des séries de révolutions triomphantes, si on néglige, comme on l'a fait jusqu'ici, d'étudier l'enfant, ses facultés, ses dispositions natives et ses forces.

Malheureusement, cette étude est peut-être la seule pour laquelle tous les parents soient incompetents, et je ne crains pas d'avancer que l'enfant, pendant la période d'instruction, n'a pas de plus grand ennemi que son père et sa mère. La fable de l'aigle et du hibou sera éternellement vraie.

Il faut donc, pour juger les enfants, de la bienveillance, un grand fonds d'équité, l'amour des hommes et beaucoup d'expérience pratique.

Je continuerai à développer la question, si elle vous intéresse, et je prendrai pour texte de ma prochaine causerie la nécessité de restreindre le rôle des livres et d'augmenter le rôle des maîtres. Moins fatiguer la mémoire, plus développer l'intelligence.

Ce qui importe n'est pas tant ce que l'enfant aura "appris" que ce qu'il aura "compris."

En terminant pour aujourd'hui, Citoyens, permettez-moi de le répéter : dans l'intérêt de la vérité, de la justice éternelle, dans l'intérêt de la liberté, la première de toutes les nécessités, c'est d'apprendre.

Le rédempteur des mondes, aujourd'hui, se nomme : Education !

COOPÉRATION.

Sur la question de la coopération, un citoyen s'exprime ainsi :

Citoyens,

Avant d'entrer en matière, j'éprouve le besoin d'un mot d'explication : Je me propose d'indiquer les dangers des associations coopératives, mais je suis loin

de méconnaître leur utilité. Par elles, les ouvriers sortent des discussions oiseuses pour entrer dans la pratique; par elles, le parler, cette lèpre des temps modernes, disparaît devant le travailleur; par elles, nous entrons dans le grand problème que notre siècle doit résoudre: faire passer le capital aux mains des travailleurs.

Mais la coopération, telle qu'elle est comprise aujourd'hui offre des dangers; il importe de les signaler.

Dans l'organisation des sociétés ouvrières, distinguons d'abord ce qui n'est qu'une arme de guerre, nécessaire dans les circonstances actuelles, et ce qui est fait en vue de l'avenir.

Les grèves, les coalitions, les unions ouvrières (trade unions), sont bien certainement des armes de guerre. C'est le besoin de résister aux exigences des patrons qui les a fait naître; utiles pour la lutte, elles ne peuvent rien pour l'affranchissement des travailleurs. Cependant, elles ont rendu d'immenses services: par elles, les ouvriers de Londres, de Paris, de Vienne, de Berlin, de New-York, etc., ont su s'aider, se soutenir, et préparer entre eux les liens d'une union plus complète; par elles, les travailleurs oublient qu'ils sont Français, Anglais ou Allemands, pour ne se souvenir que d'une chose: Ils sont frères.

Mais une arme de guerre est toujours dangereuse, elle peut blesser ceux mêmes qui s'en servent. Si pour combattre la légitimité, pour renverser le régime dont l'invasion avait souillé la France, on n'avait pas chanté la gloire militaire et surexcité le chauvinisme, on n'aurait pas eu besoin d'un second empire pour comprendre tout ce qu'il y avait d'infamies dans le premier.

Il importe donc que le travailleur comprenne le danger des armes qu'il emploie, afin que, dorénavant, elles ne se tournent plus contre lui.

Le danger des sociétés coopératives a été signalé depuis longtemps. Dès 1867, le Congrès des travailleurs, réuni à Lausanne, déclarait "que les efforts tentés aujourd'hui par les associations ouvrières, s'ils se généralisaient dans leur forme actuelle, tendraient à constituer un quatrième état, ayant au-dessous de lui un cinquième état plus misérable encore."

Examinons jusqu'à quel point cette accusation est fondée, et pour cela, prenons les choses d'un peu haut.

Des trois fonctions économiques, la consommation représente l'individu, la production, le groupe, et l'échange, la société. En effet, si mon voisin peut travailler pour moi, il ne peut ni boire ni manger pour moi; mes besoins sont individuels, et je ne demande pour les satisfaire que la plus entière liberté.

Mais un produit, pour être effectué, demande le concours soit successif, soit simultané, d'un certain nombre de travailleurs. De là, nécessité pour les travailleurs de s'organiser en sociétés coopératives, s'ils veulent se soustraire au joug des patrons, des maîtres. Mais s'il y a coopération dans le travail, il doit y avoir participation dans les bénéfices. Les uns ne doivent pas être salariés, les autres associés; au contraire, les conditions doivent être égales pour tous.

Enfin l'échange, mettant les produits de chacun à la portée de tous, doit relier les groupes, solidariser les industries, et réaliser un jour cet idéal de la société: l'unité dans la diversité.

Liberté pour chacun de satisfaire ses besoins selon ses goûts, d'exercer, de développer ses aptitudes, selon ses penchants; participation de chacun au produit selon la mesure de sa coopération au travail; enfin solidarité de tous par l'échange organisé en fonction sociale, telles sont les conditions qui doivent se trouver, au moins en germe, dans toute association ouvrière. Voyons si les sociétés coopératives répondent à ce programme.

Qu'est-ce d'abord, aujourd'hui, qu'une société coopérative de production? Un certain nombre d'ouvriers réunissent leurs économies pour monter un atelier; il louent un local, achètent des outils, des matériaux, et se mettent à l'œuvre. Ils ne font en réalité qu'une entreprise commerciale soumise à toutes les chances de succès et de revers du commerce. N'ayant aucun débouché d'assurance, ne sachant pas s'ils auront de l'ouvrage demain, il leur faut se prémunir contre les chances d'une morte saison. Les voilà donc forcés de réaliser des bénéfices et quand l'ouvrage presse, d'embaucher un supplément de travailleurs en qualité de salariés. Que gagne la masse des consommateurs? que gagne la masse des ouvriers par l'existence de telles sociétés? Rien. Pour les uns, acheter ici ou là, qu'importe; pour les autres,

travailler chez tel patron, ou dans telle association, c'est toujours le même, c'est à dire la dépendance, l'incertitude du lendemain, la misère. Les sociétés coopératives, direz-vous, sont forcées d'agir ainsi, sous peine de banqueroute. D'accord, mais alors la coopération n'est pas l'organisation de l'avenir; ce n'est qu'une arme de guerre, très utile, indispensable même comme première étape de la révolution sociale.

La société coopérative se trouve même avoir un grand désavantage sur le patron individuel. Celui-ci embauche, ou renvoie ses ouvriers selon les commandes qu'il reçoit; il n'en garde jamais que le nombre qu'il peut occuper. Mais la coopération? elle ne peut renvoyer ses membres; s'il y a peu d'ouvrage, chaque associé travaillera demi journée ou quart de journée, mais il travaillera. C'est là, direz-vous, de la fraternité, oui, mais de la fraternité entre loups. Tous les ouvriers occupés par la société seront d'abord renvoyés, tandis que le patron conserve au moins quelques uns des siens. Supposons que ces sociétés se généralisent, et nous verrons une classe de parias occupés quand l'ouvrage presse, renvoyés quand il diminue.

Passons aux sociétés de consommation: Elles sont organisées sur le plan des Pionniers de Rochdale. Toutes réalisent des bénéfices, et les partagent entre les associés au prorata des achats de chacun.

Quel avantage en retiré la masse des consommateurs qui voit les magasins coopératifs fermés pour elle, ou ne peut y acheter qu'au prix du premier commerçant venu?

Ainsi, d'une part, tendance à la création d'une caste de travailleurs organisés accaparant le travail à leur profit, et n'en laissant aux prolétaires que s'ils en ont trop pour eux; de l'autre, création de magasins tournant au profit exclusif de quelques travailleurs associés; voilà les principaux dangers, car je pourrais en signaler d'autres, l'esprit de corps, par exemple. Tout soldat préfère son régiment, tout garde national sa légion, tout maçon sa loge, tout homme, en un mot, le corps constitué dont il fait partie. Tout membre d'une société coopérative préfère aussi sa petite société à la masse des travailleurs. Mais cet esprit de corps est peut-être nécessaire pour aider à l'organisation des ouvriers, aussi je n'en parle que pour mémoire.

Mais direz-vous, tous les travailleurs ne peuvent-ils pas former des sociétés coopératives? Non, il ne le peuvent pas tous; pour le faire, il faut un métier et quelque argent. Comment voulez-vous qu'il s'associe, celui qui n'a que ses bras? Mais supposons que les sociétés coopératives se généralisent, qu'arrivera-t-il? à la concurrence des patrons succèdera celle des sociétés; les unes s'enrichiront, les autres feront banqueroute; il n'y aura rien de changé dans le monde.

Les sociétés coopératives, direz-vous, peuvent éviter ce danger en se solidarisant entre elles. Sans doute, et c'est là la première réforme qu'elles doivent accomplir si elles veulent rentrer réellement dans la voie du progrès.

Voilà le mal, quel est le remède? Je ne puis que l'indiquer ici en peu de mots, mais j'y reviendrai.

1° Faites des sociétés coopératives assez larges pour que tous ceux qui travaillent participent à la rétribution, et assez libres pour que chacun puisse y entrer et en sortir à volonté.

2° Solidarisez entre elles ces sociétés, d'abord par un crédit mutuel, puis par l'échange des produits.

3° Enfin, vendez à prix coûtant, et cela, non seulement aux sociétaires, mais à tous.

LE CONCILE.

1ère SECTION.

Citoyens,

Depuis quelque temps la presse parle beaucoup des conciles et de leur influence dans le monde, qu'elle trouve funeste ou utile, suivant que ses rédacteurs sont plus ou moins favorables à la cause du clergé.

Comme c'est une page d'histoire assez peu connue du monde laïque, qui a été écrite avec le sang des réformateurs nos devanciers, permettez-moi de vous en parler un instant.

Les Romains appelaient concile (en latin *Concilia*) les assemblées privées de certaines sectes, non-politiques, dont les résolutions n'étaient applicables qu'à leurs membres seuls, obligatoires que pour eux seuls, et sur lesquels, seulement, ses fonctionnaires élus,

chargés de la police et de la direction de la confrérie, avaient pouvoir d'agir.

Les réunions politiques, celles où il s'agissait de l'intérêt public s'appelaient comices (en latin *comitia*). Ce début suffit, je crois, pour faire comprendre à ceux qui ont la moindre notion de la puissance des conciles dans le passé, à quoi peuvent atteindre des hommes qui se réunissent pour servir une idée, lorsqu'ils en ont la volonté bien arrêtée.

Aussi, les esclaves, les malheureux, les pauvres, tous ceux que Rome méprisait et opprimait, par cela seul qu'ils se réunirent pour affirmer que l'homme doit être libre et l'égal d'un autre homme, et qu'ils voulurent en faire adopter l'idée, devinrent, au bout d'un certain laps de temps, les maîtres du monde.

Ceci peut donner encore une idée du rôle que pourraient jouer aussi dans le monde les délégués des congrès socialistes de Lausanne, de Bruxelles et de Bâle, s'ils parvenaient à s'entendre sur une idée vraie de sociabilité nouvelle, et à en organiser puissamment la propagande et ses développements.

Mais revenons au concile de la chrétienté dont l'existence s'était déjà affirmée à Jérusalem en l'an 57, par la réunion des douze apôtres.

Sous Constantin, cette même secte, ignorée longtemps du public, et dont les membres s'appelaient Gailléens, Nazaréens, Chrétiens, réapparut toute organisée sur la scène du monde.

Ses prêtres et ses évêques, élus par tous les chrétiens, se rendirent à Nicée, où réunis en assemblée constituante, ils firent, en face du pouvoir civil et impérial, des lois sur le dogme de leur religion et sur la discipline à introduire parmi leurs adeptes.

Dans ce premier concile qu'à l'instigation de ses femmes, Constantin avait permis et qu'il présidait, les prêtres ne s'occupèrent que du spirituel: et comme, alors, on n'accordait de l'importance qu'au pouvoir temporel, et que les chrétiens, qui avaient encore trop à faire pour s'occuper des affaires de l'Etat, ne le disputaient pas à l'empereur, Constantin laissa reconnaître leurs chefs par ses sujets, et les chrétiens s'organiser sans trop d'opposition.

A partir de ce moment il y eut dans le monde deux pouvoirs, le temporel et le spirituel, représentés par deux chefs, l'empereur et l'évêque de Rome, l'évêque de Rome qu'on appelait déjà Pape, grâce à la primauté du Siège qui lui donnait une espèce de prééminence.

Ces deux pouvoirs vécurent côte à côte, en se distinguant de plus en plus, tantôt unis, tantôt divisés, mais toujours affectant un respect réciproque.—On rendit à César ce qu'on croyait être à César, jusqu'au moment où l'on crut que Dieu devait avoir tout.

Ce qui arriva lorsque le moine Hildebrand, appelé Grégoire VII, se fit déclarer omnipotent en 1074 par le Synode de Latran qui adopta son *dictatus*.

Pendant plusieurs siècles, les conciles composés de prélats, en grande partie élus par le peuple, et qui y votaient par tête, furent démocratiques; mais le nombre des sectaires chrétiens devint si nombreux et fut composé de populations si éloignées les unes des autres et de mœurs et de coutumes si diverses, qu'au lieu d'un centre d'où l'on conférerait les grades supérieurs et les palliums, on en créa quatre de plus: ce qui commença à diminuer l'influence des conciles, et à altérer l'organisation démocratique des chrétiens relativement à l'élection de leurs chefs sacerdotaux.

On appela ces centres des Patriarchats.

Ces cinq patriarchats, dont les sièges étaient à Rome, à Constantinople à Jérusalem, à Alexandrie à Antioche étaient égaux en puissance.—Rome n'avait sur eux et sur leurs églises, sauf son ancienneté, aucune prépondérance marquée. Mais l'ambition des chefs du clergé ne toléra pas longtemps ce partage équilibré de pouvoirs.

On accorda une prééminence d'honneur à l'évêque de Jérusalem, à l'évêque de Constantinople le second rang dans le patriarchat, celui de Rome ayant déjà le premier rang d'ancienneté.

Ce fut cet avantage de priorité par rang d'ancienneté que Rome mit en avant plus tard, pour affirmer sa primauté, établir sa prépondérance sur tous les autres patriarchats d'Orient et disposer de l'investiture des prélats diocésains.

Rome prétendit en avoir le droit, elle invoqua des précédents, en fit une question d'être ou de non être pour la secte, et finit par faire décider que puisque Constantinople avait un empereur, chef du pouvoir temporel, et était la capitale du monde romain, Rome devait avoir un chef spirituel, le Pape, et être la capitale du monde chrétien.

A partir de cette époque le Pape fut la clef de toute du catholicisme. Il n'y eut plus d'élection con-

ailleur par les laïques, et depuis huit siècles les conciles qui suivirent ne représentèrent plus que les intérêts d'une caste orgueilleuse qui se mettait au-dessus des peuples pour les mieux asservir.

Dès que le peuple ne fut plus consulté, le catholicisme étant devenu la chose des prêtres plutôt que la sienne, il commença peu à peu à se détacher de l'orthodoxie pour applaudir les réformateurs d'abord, suivre les hérésiarques ensuite, et plus tard faire la révolution c'est-à-dire proclamer de nouveau, en restant seul fidèle à son point de départ, que les hommes doivent être libres et égaux.

Pourquoi le peuple et le clergé, d'accord au début, se séparèrent-ils à partir de la fin du onzième siècle, pour retourner, l'un au passé, à l'absolutisme, à la mort, et l'autre, le peuple, au contraire, vers la liberté et une vie plus complète ?

Parce que l'humanité est sur la terre pour s'y épanouir librement et que toute institution qui s'y oppose est condamnée à s'en séparer pour s'abîmer dans son égocisme et n'être plus qu'un souvenir du passé.

Tel est le catholicisme, un souvenir du passé. Quelque resplendissant, quelque puissant qu'il paraisse à certains fidèles, il ne représente et ne peut représenter que le passé. Il n'est d'aucune utilité au progrès, aux aspirations modernes ; il en est au contraire la négation ; comme il va être facile de s'en convaincre par l'œuvre de ses conciles généraux dont je vais parler, en suivant leur ordre de date et de lieu, et en disant ce qui y fut décidé de plus important.

Le premier concile se réunit à Nicée en 325. Il s'agissait de décider si Jésus est Dieu ou homme, créé ou incréé ; substantiel ou consubstantiel, si la Vierge Marie enfin a eu un fils, sans que son mari Joseph s'en mêlât, tout en restant honnête femme. Arius et les siens dirent non, les orthodoxes dirent oui ; et comme ces derniers furent en majorité, la consubstantialité du Christ fut décidée. Cette décision devint la base immuable de la foi catholique ; et cette croyance s'appela dans le monde le symbole de Nicée.

Le second concile se tint à Constantinople en 381 et la question à l'ordre du jour fut celle-ci :

L'esprit saint est-il Dieu ?

Comment en douter s'écrièrent tous les moines, puisqu'il parle par notre bouche. Si nous n'étions pas les inspirés de Dieu, les fidèles se conformeraient-ils à nos jugements. Cela parut décisif, l'esprit saint fut déclaré Dieu ! Et c'est pour cela que chaque fois depuis que les prêtres se sont rassemblés, ils ont toujours ouvert leurs séances par l'invocation consacrée.

St. Esprit descends,

Descends jusqu'en bas,

Et l'Esprit-Saint descend... ou ne descend pas.

Le troisième concile s'assembla à Ephèse en 431 ; il fut question cette fois de fixer irrévocablement la maternité de Marie, Jésus est Dieu, c'est convenu. Mais si Marie est sa mère, la voilà mère du bon Dieu, puisque le père et le fils ne font qu'un, y ajouta-t-on même le St. Esprit.

Or, le bon Dieu qui est bien plus ancien que Marie, a-t-il eu une mère ? et en supposant qu'il en ait eu une, Marie a-t-elle pu être véritablement celle-là. L'esprit-Saint est consulté, et quelque impossible que cela puisse paraître aux faibles humains, la réponse fut : que Marie est la vraie mère du bon Dieu.

Le quatrième concile qui se réunit à Chalcedoine en Bythinie, l'an 451, condamna tous ceux qui n'admettent qu'une seule nature en Jésus-Christ.

Un siècle auparavant, Arius et Nestorius avaient été accusés d'avoir trop distingué deux natures en Jésus-Christ, en voulant que Joseph le charpentier fut le père du corps de Jésus, mais non de la doctrine du Christ, ce qui était encore compréhensible.

Eutiché et Dioscore, eux, le furent pour ne pas les avoir distingués assez. — Ils soutenaient que la nature humaine avait été absorbée par la nature divine lorsqu'elle avait coulé du ciel dans le sein de Marie, comme de l'eau dans un canal, et que le corps du Christ n'avait pas été véritable, mais fantastique.

Et comme ils enseignaient que depuis le mystère de l'incarnation, l'humanité et la divinité, ne forment plus qu'une seule nature, et que ce n'est que par rapport à cet alliage que Dieu a pu souffrir le supplice de la croix, ils furent déclarés hérétiques par tous les partisans du juste milieu. Mais leur doctrine avait jeté des racines si profondes parmi les chrétiens d'Orient, quelle reparut plus tard, un peu modifiée sous le nom de *Monothélisme*.

Le cinquième concile, celui de Constantinople, confirma en 553 les décisions des 4 conciles précédents et déclara erronées les doctrines d'Origène, de Didyme et autres théologiens, qui soutenaient que Jésus-Christ ne pouvait être fils de Dieu que par adoption ;

que l'âme est créée avant le corps, et qu'elle est capable de commettre des péchés dans le ciel ; doctrines dont l'interprétation fut telle que pour prévenir le péché, quelques fidèles se firent eunuques. Jésus-Christ ayant parlé dans l'évangile des eunuques volontaires pour le royaume des cieux. — Cette malheureuse idée de se mutiler pour la plus grande gloire de Dieu, fut repoussée par les prêtres, mais elle se propagea chez les Gnostiques et chez les Vésétiens d'où elle passa chez les mystiques russes où elle est encore en pleine vigueur aujourd'hui.

Depuis longtemps, on discutait sur les deux natures et les deux volontés de Jésus-Christ. Deux natures unies sans confusion, deux opérations s'accordant toujours, deux volontés ne se contrariant jamais, un Jésus à deux têtes distinctes, l'une divine, l'autre humaine, ayant une seule et même idée, une seule et même attention, un seul et même désir, paraissait impossible aux monothéistes qui n'admettaient qu'une volonté en Jésus.

Le sixième concile tint ses séances à Constantinople en l'an 681 ; le monothélisme y fut condamné et l'on édicta pour se conformer aux décisions du quatrième concile, qu'il y a deux volontés et deux natures en Jésus-Christ.

Le septième concile à Nicée, en 787, condamna les iconoclastes ou briseurs d'images, ennemis de tout ce qui pouvait provoquer à l'idolâtrie, et consacra le culte des images : leur vente étant d'un très bon rapport et la meilleure propagande à faire parmi les simples payens.

Le huitième concile à Constantinople, en 869, condamna son patriarche Photius, le plus grand esprit et le plus savant homme de son siècle, dont le but était de donner à son patriarcat de Constantinople la prééminence sur celui de Rome ou de s'en séparer.

Cette dissension mit toute la chrétienté sens dessus dessous et donna naissance au grand schisme d'Orient.

Le neuvième concile eut lieu à Rome, à St. Jean de Latran en 1125. — On y régla la collation des bénéfices, on y recommanda le maintien de la discipline parmi les membres du clergé. — Les titres furent déclarés de droit divin. — Tout laïque n'y pouvait toucher. — L'investiture aux bénéfices et aux prélatures fut retirée aux souverains et confiée aux chefs principaux de l'Église. Mais comme les prélats étaient dérogés et qu'on n'en pouvait rien espérer de bon, si véritablement on ne réformait leurs mœurs, et ne déterminait pas exactement leurs droits dans les bénéfices et les prébendes, le concile, après leur avoir recommandé d'être à l'avenir moins avarés et moins durs envers les pèlerins qui allaient en terre sainte, leur interdit la simonie, et le concubinage, et réorganisa le corps du clergé, de façon à ce que chacun de ses membres fut soumis à la plus minutieuse surveillance.

Nous voici arrivés vers la fin du onzième siècle. La papauté a atteint son apogée. Sa toute puissance l'a rendue maîtresse du monde.

Empereurs, rois et princes, elle les a tous conquis. — Soldats, espions, juges et bourreaux, elle les a tous à son service ; elle n'a qu'à faire un signe pour être obéie.

Depuis Grégoire VII, qui a été nommé chef des armées qui vont en croisade, avec le droit de commander aux empereurs et aux rois comme à ses lieutenants, et qui en a profité pour se déclarer souverain universel, tout pape est absolu. Il n'y a plus d'abri pour personne contre ses violences. Juifs Patérins, Communiers, tous ceux qui réclamaient un peu d'air et de lumière sont insultés, exilés, exterminés, mis à mort sans miséricorde.

Mais ô justice ! plus la papauté est terrible, plus sa toute puissance lui donne le vertige. Elle se place stupidement dans le ciel ; et trop loin pour comprendre ce qui s'y passe et se souvenir de l'affranchi de Jésus, qui est toujours nu, et s'impatientant de sa misère sur la place publique, pendant qu'elle renie son passé, le peuple se sépare définitivement d'elle. — La scission irrévocablement faite, chacun d'eux prend une direction opposée. Le peuple, dont l'esprit démocratique va s'emparer du spirituel et du temporel pour ruiner la féodalité et le sacerdoce, dirige sa marche vers les réformes qui lui rendront sa liberté et sa dignité d'homme, le clergé, devenu plus despote et plus sanguinaire que les rois eux-mêmes, ne s'occupe plus qu'à acquérir des richesses et à consolider son autorité.

Aussi les conciles œcuméniques ne vont-ils plus être convoqués, que pour protester contre toutes les manifestations généreuses de l'esprit humain.

Au douzième siècle, la réputation d'Abailard est immense : alliant à sa façon la doctrine de l'Église et la philosophie grecque, il en conclut qu'il ne faut s'attacher à aucun livre, qu'il soit grec ou latin, mais

à la vérité qu'il renferme, la foi ne devant être dirigée que par la conscience. L'Église n'entend pas de cette oreille. Dans l'impossibilité d'expliquer ses mystères, elle redoute l'examen. De plus, comme elle veut s'immobiliser dans ses symboles, elle n'a pas besoin de philosophie. Là-dessus, défense à Abailard de parler davantage. Saint Bernard, qui ne sait pas haïr à demi les hommes de talent, écrit, sournoisement au pape, et comme il est très influent, Abailard est sacrifié.

Un peu plus tard, Arnauld de Brescia, disciple d'Abailard, trouve mauvais que les moines ivrognes et fainéants s'enrichissent par la mendicité, et que les religieux aient les héritages des laïques. Vite le douzième concile se réunit, en 1130, à Saint-Jean de Latran, et tous les deux sont condamnés. Abailard se soumet ; Arnauld de Brescia s'enfuit, se réfugie auprès de l'empereur Frédéric Ier, qui se dit son ami ; mais Frédéric a une pauvre tête ; il est superstitieux, il a peur de l'enfer. Or, son salut avant tout. Il trahit son ami et le livre aux sbires du clergé qui le conduisent à Rome, où, aussitôt arrivé, Sa Sainteté le pape Adrien IV le fait pendre.

Les idées d'indépendance prêchées, par les Communiens et autres pauvres martyrs de la vérité que le clergé avait si cruellement fait mettre à mort un siècle auparavant, s'étaient répandues dans les masses et avaient enfanté de nouvelles sectes religieuses.

La plus célèbre et la plus nombreuse de toutes, celle qui fut pour ainsi dire la mère de toutes les autres qui suivirent, fut la secte des Vaudois, ainsi nommée, parce que ses partisans habitaient le petit village de Vaud, situé sur le Rhône, à une lieue de Lyon.

Un marchand de Lyon, nommé Pierre en était le fondateur. Après avoir amassé des richesses considérables dans le commerce, cet honnête industriel s'était retiré dans le petit village de Vaud, où il avait embrassé un nouveau genre de vie qui lui avait fait de nombreux amis.

Généreux et humain, il accueillait tous les malheureux comme ses frères, les associait à ses travaux dont les produits étaient vendus au profit de la commune qu'il avait organisée.

Dans cette commune tout était à tous. Il n'y avait ni premier ni dernier, ni riche ni pauvre, ni serf ni noble ; la plus stricte égalité régnait en tout et partout.

Chaque soir, après la journée de travail, les associés se réunissaient dans une immense salle ou dans un vaste jardin s'il faisait beau, et à chacun venait faire part des nouvelles qu'il avait apprises dans le jour ; une fois ces conversations épuisées, les Vaudois les plus éloquentes exposaient la doctrine égalitaire qu'ils voulaient faire triompher dans le monde, et invitaient en terminant chacun de leurs frères à la propager au dehors.

Leur doctrine enseignait :

Qu'il y a un Dieu,

Que l'âme est immortelle,

Que l'humanité est parfaite,

Que la nature a non-seulement donné à l'homme un principe de raison universelle pour lui faire conquérir la terre promise, mais a encore gravé dans son cœur les deux sentiments qui sont le fondement de toute société humaine : la justice et l'amour,

Que tous les hommes sont frères,

Que l'aumône n'est point une bonne œuvre, parce que dans une société bien organisée, les hommes ne doivent jamais avoir l'occasion de l'exécuter,

Que les plaisirs, et les peines, les loisirs et les travaux doivent être partagés par tous les hommes,

Que le mal qu'on fait et qu'on laisse faire aux autres finit toujours par retomber sur soi,

Qu'on ne doit être jugé que par ses pairs,

Qu'on ne doit jamais être injuste, même envers les méchants,

Qu'on doit être bon père, bon frère, bon époux, bon fils et surtout bon prochain,

Qu'on doit être plein de déférence et de vénération pour les vieillards, d'égards pour les femmes et qu'on ne doit jamais oublier qu'on en a eu une pour mère,

Que l'on doit être vêtu décemment et simplement,

Que puisque les hommes ont un corps, un esprit et un cœur, ils doivent régler leur vie de façon à ce qu'ils puissent travailler s'instruire et aimer,

Qu'il ne faut pas qu'il y ait dans la société deux classes d'hommes, l'une pour commander et parler à tort et à travers du bon Dieu, l'autre pour croire et obéir,

Que chacun, par conséquent, doit être son seigneur et son prêtre,

Qu'il ne faut point bâtir d'église, puisque toute pratique religieuse est aussi bonne chez soi qu'aux pieds des autels,

Qu'il est puéril de se faire administrer des sacrements, inutile de faire une provision d'indulgences, et souverainement ridicule d'avoir foi aux reliques de prétendus saints que Rome fait vendre dans le monde pour amasser des trésors.

Que le culte le meilleur à rendre à Dieu, c'est de faire du bien aux hommes.

Que le monde n'a jamais eu de commencement, qu'il n'aura jamais de fin, que par conséquent rien ne meurt, mais que tout se transforme.

Qu'il n'y a ni enfer ni paradis.

Que l'homme se repose dans la mort des lassitudes de la vie et s'y prépare une nouvelle existence, comme il s'endort pour reposer son corps des fatigues de la journée et puise dans le sommeil de nouvelles forces qui lui permettent de recommencer le lendemain son existence de la veille.

Qu'ainsi nous sommes solidaires dans la vie et dans la mort et que l'homme dont les efforts tendent à améliorer le sort de ses semblables et à élever de plus en plus les classes infimes de la société, travaille dans son propre intérêt à son propre bonheur.

Enfin, leur idéal était l'immortalité, la liberté, l'égalité et la solidarité parmi les hommes. Une société sans prêtres, sans seigneurs et sans pauvres; un autre monde sans paradis ni enfer.

Assurément que le clergé de Lyon eut vent de ce qui se passait dans leurs réunions, il les dénonça au roi et au pape comme des fauteurs de désordre. — Le pouvoir séculier les chassa de Lyon, confisqua leurs propriétés, et le onzième concile convoqué à Rome à St. Jean de Latran en 1179, les déclara dignes de la mort comme hérétiques et donna tous ceux qui leur avaient montré quelque sympathie.

Alors les Vaudois se répandirent un peu partout, et leur doctrine, quelques années plus tard, avait jeté ses racines dans presque toute l'Europe. Les Wiclefites et les Lollards en Angleterre, les Hussites et les Taborites en Bohême, les Luthériens en Allemagne, les Anabaptistes à Münster, les Moraves à Utrecht, les Babouvistes à Paris, les Jaux dans le Nivernais, les Chartistes et les Rebeccaites dans le pays de Galles, les Nivelours en Irlande et les Socialistes d'avant 1848, furent autant de Vaudois plus ou moins religieux, plus ou moins radicaux.

Il y avait parmi les Vaudois un homme très remarquable, le citoyen Olivier. Il se rendit dans le Languedoc, à Alby, où sa doctrine fit des prodiges et enfanta la fameuse secte des Albigeois.

Ce fut pour exterminer ces réformateurs, que le pape Innocent III ajourna la croisade projetée contre les Sarrasins et demanda à Louis VIII de diriger ses soldats contre les populations instruites et heureuses du midi de la France, où ils commirent tant d'exces, tant d'atrocités, que d'une contrée libre, instruite et florissante, ils firent un désert, un cimetière.

Tant de crimes commis au nom d'une religion dite de mansuétude et d'amour avaient profondément bouleversé et refroidi la foi des populations chrétiennes.

Il sembla au clergé qu'un concile qui solennellement condamnerait les Vaudois d'Alby et absoudrait les assassins commis sur eux, aurait quelque influence sur l'esprit religieux des populations indigènes.

C'est pourquoi le pape convoqua le douzième concile qui s'assembla à Rome, à St. Jean de Latran l'année 1210. Les Albigeois y furent condamnés; et après avoir déclaré que toute hérésie devait être extirpée, et que, dût-il s'en suivre l'extermination entière de la population d'un pays, on ne devait pas hésiter quand il s'agissait de l'intérêt de la cause de Dieu; ils résolurent la question de la transubstantiation relative à l'Eucharistie, c'est-à-dire à la présence de Dieu dans l'hostie, et celle de la Consubstantiation relative à l'Unité et à l'identité de la Trinité.

Un peu plus tard, les souverains ayant montré peu de zèle à servir les rancunes de Rome contre leurs propres populations, ce fut pour les en blâmer et même les menacer de l'excommunication que se réunit à Lyon le treizième concile en 1245, où, pour les distinguer davantage du reste des mortels, on coiffa les cardinaux du chapeau rouge, et le quatorzième en 1274, où, après avoir recommandé au pouvoir séculier l'extermination des Pastoureaux (autres Vaudois) Pon décida d'ajouter le mot *filioque* au symbole de Nicée, afin de prouver à ceux qui prétendaient que le St. Esprit ne procédait que du Dieu père, que l'Eglise entendait qu'il procédât du Dieu fils également.

Du reste, c'était le seul moyen de trancher la question de la Consubstantiation, qui, depuis le douzième concile, était en litige.

A partir de cette époque, la Trinité fut en règle et le jour de sa fête put être insérée au calendrier.

Il ne faut pas s'imaginer que ce fut la foi robuste des cardinaux, archevêques et évêques qui leur fit organiser toutes ces persécutions; on s'abusait étrangement. La foi n'y fut pour rien. Ce qui arriva dans un synode tenu à Avignon vers la fin du treizième siècle, à propos de l'âme et de son immortalité, en est la preuve la plus démonstrative.

Des prélats ayant demandé à leurs collègues si Dieu crée une âme particulière, originale à chaque individu, au commencement de son existence, ou si, conformément à la loi des plantes, qui se reproduisent par essence ou par caryox, les âmes des humains ne sont pas les rejetons de celle d'un premier né, il leur fut répondu que si l'âme se reproduisait ainsi d'elle-même en se multipliant, elle ne serait qu'une propriété de la matière affectant la forme humaine; propriété qui disparaîtrait avec la dissolution du corps, et que si l'âme finissait lorsque le corps se dissout elle ne serait pas immortelle.

Chose inadmissible pour les orthodoxes puisqu'on avait puni de mort les hérétiques pour avoir seulement déclaré, contrairement à l'Eglise, que l'âme après la mort n'allait ni en enfer ni en paradis, mais renaissait éternellement dans l'humanité.

Mais si l'âme est immortelle, reprit les premiers, elle est divine, car Dieu seul a l'immortalité; si elle est divine, nous avons alors en nous une parcelle de la divinité, et si nous ne sommes pas Dieu, comme l'enseigne le Panthéisme, Dieu est au moins immanent en nous.

L'immanence de Dieu est incontestable, répondirent les partisans de l'immortalité.

Si Dieu est en nous, repliquèrent les premiers, si notre âme est une parcelle de la divinité, il est souverainement absurde de supposer que Dieu ait créé un enfer pour la brûler, car il aurait créé un lieu de flammes pour se brûler lui-même éternellement.

A cette explication, des cris, des exclamations, des trépignements de colère se put entendre. Les membres du synode se séparèrent en deux camps, se menaçant et sont prêts à en venir aux mains. Les archevêques et les évêques ont déjà saisi leurs crosses et s'approprient à en jouer pour mieux convaincre leurs adversaires, lorsqu'un prélat, qui fut élu pape quelques années plus tard, intervint et mit fin à ces bruyants débats par un discours dont voici à peu près la teneur :

Mes frères, les questions sur Dieu et sur l'âme ont toujours fait les délices des ergoteurs et le désespoir des personnes qui ne se paient pas de mots. — On n'y a jamais rien compris — on n'y comprendra jamais rien. Toutes les discussions sur ce sujet n'ont servi jusqu'à ce jour qu'à les embrouiller de plus en plus. Croyez-moi, laissons-là ces questions insolubles et parlons d'autres choses.

Je propose l'ordre du jour; et l'ordre du jour fut voté à l'unanimité.

Ce ne fut donc pas leur foi religieuse qui leur fit commettre tant d'atrocités contre les hérétiques, puisque eux-mêmes doutaient, mais bien leur jaloux esprit de domination, leur insatiable cupidité et la haine qu'ils ont toujours eu contre ceux qui proclamaient leur indépendance.

Après l'extermination des Albigeois, ce fut le tour des Templiers qui étaient puissamment riches, et dont le simoniacque Clément V convoitait l'or, puis celui des Dulcinistes, puis celui des Béguins et des Fratricelles.

Les malheureux n'achetaient plus d'indulgences, ne payaient plus de messes, leur organisation devenait puissante et pouvait échapper au contrôle de la papauté. Immédiatement ordre fut donné de les arrêter. Ils furent saisis, brûlés, noyés, pendus, égorgés, et le quinzième concile se réunit à Vienne en Dauphiné l'an de grâce 1311, pour déclarer que c'était justice.

Jésus-Christ n'avait plus pour serviteur des prêtres, mais des bouebers d'hommes, des bourreaux.

Une fois lancé dans cette funeste voie de meurtre et de confiscation, le clergé perdit toute retenue. Ses membres enrichis par toutes sortes de moyens indéliçats, se livrèrent à toutes les intempérences et leur perversité devint si manifeste, que lorsque le seizième concile se réunit à Constance, en 1414, pour y condamner les doctrines vaudoises de Wicof et Jean Huss, et Jérôme de Prague à être brûlés vifs pour le même cas, en dépit du sauf-conduit qu'on leur avait accordé, ce qui frappa l'Europe de consternation, ce ne fut pas la mort injuste des deux martyrs de Bohême, on savait que le clergé ne respectait pas ses engagements; mais ce fut la conduite scandaleuse des prélats.

De toutes les parties du monde chrétien, les courtisanes que les prélats entretenaient dans leur diocèse s'étaient rendues à Constance pour jouir du triomphe de l'éloquence de leurs adorateurs.

Dans cette petite ville qui était si calme, si paisible auparavant, ce ne fut plus que galas, festins et débauches.

Le nombre de ces courtisanes était si considérable, leur conduite avec les prélats si impudique, et leurs excès de tout genre si honteux et si révoltants, qu'on en parle encore aujourd'hui, après 450 ans, comme de la plus abominable des saturnales; et le malheureux auteur de l'imitation de Jésus-Christ, Gerson, témoin de ses orgies, fut pris d'un tel remords d'avoir condamné Huss, un Saint en comparaison du meilleur de ses collègues, qu'il courut s'enfermer dans un couvent, afin de ne plus jamais se trouver en contact avec aucun des prélats conciliaires, tant il les avait trouvés ignobles et pervers.

Les quatre derniers conciles se réunirent pour continuer la même œuvre de réaction.

En 1431, à Bâle, le dix-septième concile tenta d'abord d'ériger en dogme l'infaillibilité du pape; n'y pouvant parvenir il confirma les résolutions de celui de Constance, et déclara dignes des plus grands supplices, les Wiclefites, les Hussites, Taborites et Picards, en même temps que tous les autres révolutionnaires de l'Europe.

En 1436 le dix-huitième assemblé à Florence, réunit les deux églises, la grecque et la latine en une seule, pour agir avec plus de force contre l'invasion des idées nouvelles.

Le dix-neuvième de Latran, réintégra en 1512 le pape Jules II, espèce de caporal capable de diriger en personne une armée contre les adversaires de l'Eglise, et établit définitivement le purgatoire, afin de menacer d'une peine tous ceux qui, quoique catholiques, seraient tolérants ou même indifférents envers l'hérésie.

Le vingtième, celui de Trente, qui dura dix-huit années, depuis 1545 jusqu'à 1563, revit et recorrigea tous les travaux des conciles antérieurs, et se sépara après avoir, comme les précédents conciles, fulminé l'anathème contre les luthériens, les anabaptistes, les calvinistes et tous les autres réformateurs; ce qui n'a pas plus empêché, le protestantisme de grandir et de se développer, que l'Eglise de s'amoindrir et de reculer devant la révolution qui s'avance.

Que va faire le vingt et unième concile séant aujourd'hui à Rome? — Un peu de bruit pour se prouver que l'œuvre du catholicisme n'est pas encore terminée et que sa puissance n'est pas tout à fait morte.

Infirmes et vieux pour la plupart, ses membres ne verront rien de ce qui se passe à l'entour d'eux. Le passé! Le passé! voilà ce qu'ils regarderont, car voilà ce qu'ils admirent.

Mais la révolution? C'est pour eux l'œuvre du mal.

Le socialisme? Oh le socialisme c'est l'abomination de la désolation. Et les socialistes! quels partageux, quels pillards, quels mécréants.

Ces pauvres vieux perroquets, ils seraient bien laconi- ques, s'ils n'usaient pas toujours des mêmes redites et des mêmes niaiseries pour escamoter la bêtise humaine et calomnier des réformateurs!

Du reste, qu'importe ce qu'ils décideront. Leurs décisions sont sans aucune autorité réelle aujourd'hui. Nul n'ignore qu'ils n'ont d'autres soucis que de nous voir remplir leur tirelire. ... Pour les pauvres bien entendu. ... On la connaît, la ritournelle. ... Comme si c'était à des sociétés particulières à se charger de la misère publique.

Quel a été depuis neuf siècles le rôle de l'église vis-à-vis du peuple? celui d'une mendicante orgueilleuse et ingrate. Elle lui a demandé de l'argent et sa confiance. Que lui a-t-elle rendu en échange? son mépris. Du reste c'est toujours ainsi que les médians organisés en corps sont reconnaissants vis-à-vis des simples qui les entretiennent dans la faimantise, et j'ai bien peur que le divertissement ne soit pas près de finir.

J'ai montré, en parlant de ses conciles, le catholicisme, démocratique dans sa période de jeunesse, monarchique à l'époque de sa maturité, le voilà à son déclin devenu rabâcheur et inepte; espérons qu'à la prochaine révolution sa disparition sera complète et que tout travailleur intelligent dira: tant mieux.

PRIX DE 12 NUMÉROS

L'Union R. qu'un appel. York et des banquet, qui a heures du soir. Grand et de l'...

Nous somm. ment où il f. d'une occasion. oès à notre p. pour affirmer. défenseurs. L' vent, le mens. dont on se sert. aux intérêts p. Pourquoi v. depuis quelque. cours des réact. Tant qu'il s. politiques, de r. personnel par l. De changer. ment de minist. fe, on nous lais. soi-disant réfor. Mais voilà q. ce qui découle. dernières élect. La Liberté s. Oh! alors, la. Toutes les ar. Que Pierre l. sous la main R. prêts pour frap. pire, ou trouve. libre, jouissant. pouvoir dire, q. contraire.

Parquoi? Parce que, n. fâchés d'en voi. Parce que, n. les autres pour. Enfin parce. ques, et que ch. rouettes, ils cl. ser ceux qui n. leur imposent l. C'est que la. dre.

C'est la chut. pression du rât. des fruits de no. Voilà ce qui. Hommes du. Défenseurs a. Vous tous q. Un devoir ve. vous réunir en. turpitudes.

L'universai. occasion pour t. passé.

La Républiq. problèmes qui. Parce qu'eff. discussion pour. principe qui de. Justice pou. Oui, justic. Plus de trib. Plus de hau. Plus de loi. Egalité pou. race ou de coc.